



(mailto:comfp69diffusion-subscribe@listes.solidairesrhone.org)

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE RHÔNE
ÉTAT - HOSPITALIÈRE - TERRITORIALE

Les 3 versants de l'info

Solidaires

Rhône



Union
syndicale

(<https://solidairesrhone.org/>)



(<https://solidaires.org/Solidaires-dans-la-Fonction-publique>)

5 JANVIER 2021

Edito

Voici donc le premier numéro des **Trois versants de l'info**, feuille mensuelle de Solidaires Fonction Publique Rhône. Les syndicats Sud et Solidaires départementaux issus des trois versants de la fonction publique (collectivités territoriales, État et Hospitalière) ont en effet décidé de renforcer leurs liens pour vous donner régulièrement des nouvelles de nos secteurs.

Avec la pandémie, les services publics ont montré leur impérieuse utilité, et pourtant, nous continuons à faire face aux attaques contre la fonction publique. La mise en place progressive de la loi Dussopt en est une illustration. Plus que jamais, l'action interprofessionnelle, solidaire et unitaire est une nécessité.

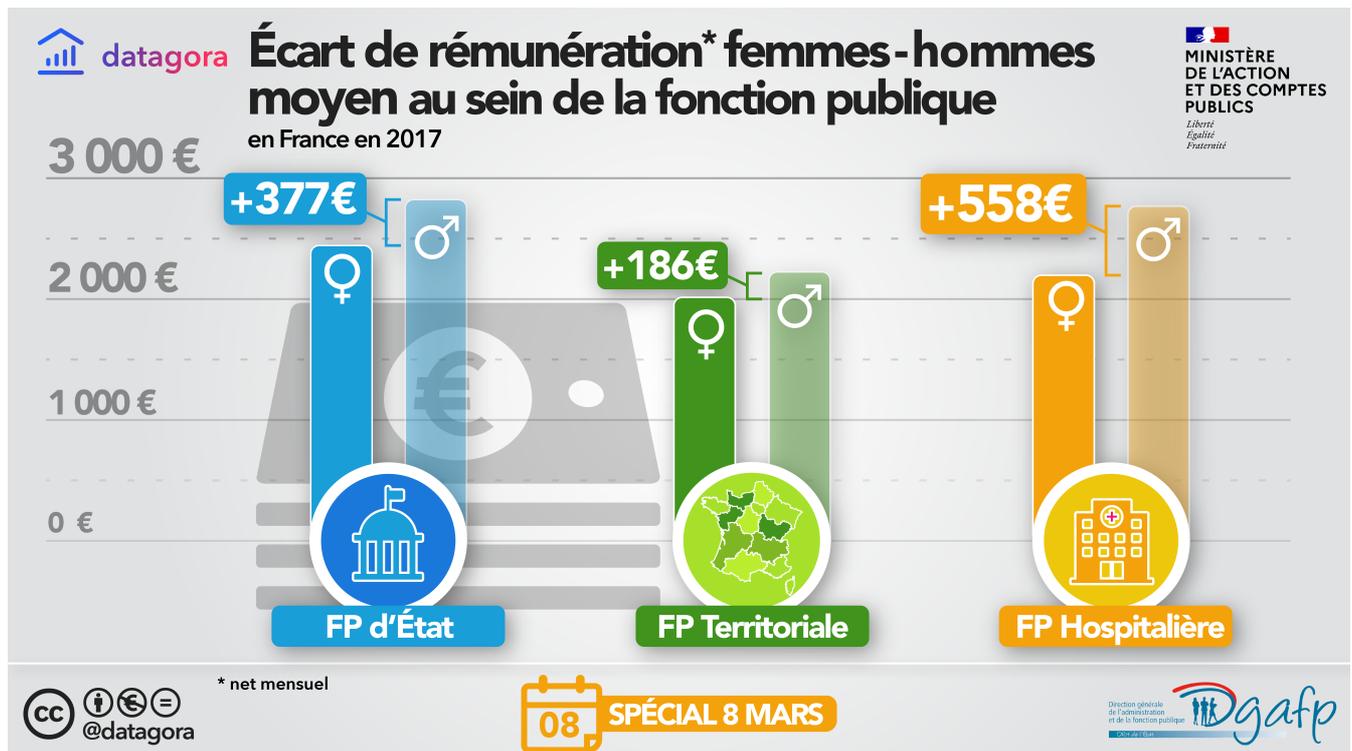
Si les actions collectives, de terrain, par la grève, les enquêtes sociales... restent notre priorité, nous savons que notre syndicalisme de lutte sera facilité par nos résultats aux élections professionnelles de 2022. Avec la mise en place des CSA sur le modèle des CSE du privé, le cadre habituel des instances est grandement modifié. Nous nous devons d'analyser ensemble ces évolutions, préparer la campagne et prendre de bonnes habitudes de travail collectif.

Ainsi, outre la lettre mensuelle et des échanges renforcés, nous lançons un programme de formation qui débutera au premier trimestre 2021 autour des transformations du statut des titulaires comme des non-titulaires, les modifications des instances et leurs conséquences pour notre militantisme. Ce programme permettra aussi d'échanger sur nos pratiques syndicales, construire des outils communs pour arriver enfin à l'égalité Femmes/Hommes, combattre la précarité, améliorer nos conditions de travail, défendre les intérêts collectifs...

L'INFOGRAPHIE

Égalité dans la FP, c'est quand qu'on avance ?

13,5% d'écart de salaires entre femmes et hommes dans la fonction publique... Et l'analyse du dernier rendez-vous salarial (<https://solidaires.org/Fonction-publique-Rendez-vous-salarial-du-24-juillet-2020-PIPEAU-CLARINETTE-ET>) montre que les discriminations ont encore de beaux jours devant elles dans la FP...



SUR L'AGENDA SYNDICAL

Élections professionnelles 2022

J - 698

Focus

Les décrets CSA sont parus !

Murielle, infirmière dans un hôpital lyonnais, ne sait pas ce que sont les LDG (Lignes Directrices de Gestion). Max, agent territorial à la Métropole, ne comprend pas pourquoi les CAP (Commissions Administratives Paritaires) ne se réunissent plus pour les mutations, l'avancement.... Karim, fonctionnaire à la Cité Administrative d'État rue Garibaldi à Lyon 3e, a entendu dire que les CHS-CT aller être supprimés...

Quel est le lien entre tout ça ?

Dans la Fonction publique, les instances où les employeurs publics se retrouvent face aux représentants du personnel étaient très importantes, même s'il devenait de plus en plus difficile de parler d'un vrai « dialogue social ».

Les CAP et les CCT étaient les instances où les élu.e.s du personnel pouvaient exiger des règles le plus justes possibles, et au moins transparentes. C'était conçu pour être un lieu de recours pour les actes de gestion (mutations, évaluation, avancement...) Un peu l'équivalent des Prud'hommes pour les salariés du privé.

Les Comités Techniques, qui avaient été Paritaires autrefois, étaient devenus de simples lieux de présentation des projets de réorganisation de service, de réforme des méthodes de travail, etc. Mais là encore, les compétences de ces instances avaient été conçues à l'origine pour permettre une confrontation de points de vue, et une amélioration des projets des directions. Ils avaient un peu les mêmes fonctions que les CE dans les entreprises.

Les CHSCT, apparus plus tard dans la Fonction Publique, avaient moins de prérogatives que dans le privé (notamment en matière d'initiative et d'expertise) mais cet outil pouvait être utile en le combinant avec des actions et des mobilisations sur le lieu de travail, avec les personnels.

Mais tout ça, c'était avant !

La Loi Travail a remplacé les différentes instances du privé par un unique Comité Social d'Entreprise (CSE) où nos camarades des syndicats du privé ont moins de droits pour défendre les salarié-es. Dans la même logique, Emmanuel Macron, promoteur de cette loi pour le privé lors du précédent quinquennat, a fait voter par sa majorité en août 2019 une loi dite de Transformation de la Fonction Publique, qui réduit les CAP et les CCT à très peu de choses, supprime les CHSCT et les remplace par des Comités sociaux :

- CSA : Comités Sociaux d'Administration dans l'État
- CST : Comités Sociaux Territoriaux dans les Collectivités Locales
- CSE : Comités Sociaux d'Établissement dans l'Hospitalière.

La boucle est bouclée

Une même volonté politique vient de réduire le nombre et les compétences des instances où nous pouvions exprimer les revendications et défendre les personnels.

Dans moins de 18 mois, des élections générales vont être organisées dans les 3 versants de la Fonction Publique pour élire nos représentant-es dans les Comités sociaux. Ce sera le dernier endroit où des représentant-es élu-es, avec la légitimité des voix des agent-es, pourront porter les revendications et défendre le service public, ses missions et celles et ceux qui le servent.

Les Comités sociaux comporteront une sous-commission en charge de la Santé Sécurité au Travail (SST ancien CHSCT) et seront le dernier lieu où les Lignes Directrices de Gestion (les règles de gestion que les employeurs devront publier tous les 5 ans) seront présentées aux syndicats représentatifs. L'expérience des syndicats du privé de Solidaires nous montre que ce sera plus difficile et qu'il vaut mieux se former à ce nouveau système pour pouvoir y être utile. Ainsi prévenus, les syndicats de la Fonction Publique de Solidaires Rhône ont prévu un cycle de formation syndicale dès 2021 pour nos candidat-es et se préparer à travailler ensemble pour être plus forts face aux employeurs publics.

Pour en savoir plus, l'analyse de Solidaires Fonction Publique (http://www.solidairesidd.com/images/UploadUser/Doc/flash_info/20200609_CSA1.pdf)

FORMATION SYNDICALE

Du nouveau dans le Rhône

Un cycle de 4 journées de formation ouvert aux 3 versants de la FP sera proposé en 2021 par Solidaires Rhône. Chaque journée est conçue comme un mix d'apports de connaissances et d'échanges de pratiques.

Inscrivez-vous auprès de vos structures et envoyez en parallèle un mail à

inscriptionformation@listes.solidairesrhone.org

([mailto:inscriptionformation@listes.solidairesrhone.org?subject=Formation Fonction Publique](mailto:inscriptionformation@listes.solidairesrhone.org?subject=Formation%20Fonction%20Publique)). Pensez à déposer votre demande de congé formation auprès de votre employeur **au plus tard 30 jours avant la formation.**

Mardi 9 mars 2021

1 - Loi Dussopt : Instances et représentativité

La loi dite de Transformation de la Fonction Publique (LTFP-Dussopt août 2019) a enterré les instances où siègent les représentants des agents de la Fonction Publique tels que les Comités Techniques (CT), les Commissions Administratives Paritaires (CAP) ou Commissions Consultatives Paritaires (CCP) et les Comités Hygiène et Sécurité (CHS-CT). Sur la base des résultats qu'obtiendront chaque syndicat lors des élections générales de 2022, de nouvelles instances seront mises en place sur le modèle du privé avec les CSE. Selon les 3 versants, les Comités sociaux s'appelleront CSA (Etat) CST (Territoriale) et CSE (Hospitalière)

A partir des résultats des élections de 2018 dans le Rhône, l'objectif de la formation est :

- de préciser l'état des lieux de la présence de Solidaires dans les différentes Administrations, Collectivités Territoriales et Etablissements Hospitaliers ;
- d'analyser notre représentativité dans les instances actuelles et de dresser le bilan de ces instances ;
- de comprendre le fonctionnement des nouvelles instances dans lesquelles nous continuerons à représenter les collègues et à défendre le service public ainsi que nos valeurs.

La formation sera notamment l'occasion de s'interroger sur les conséquences de la suppression des CHS, du remplacement des CAP par les Lignes Directrices de Gestion et sur la tentative d'affaiblir les représentants du personnel au travers de la fusion des instances (à l'image de ce que dénoncent nos camarades du privé avec les CSE).

Journées suivantes :

(Plus d'infos dans les prochains numéros des « 3 versants de l'info »)

Juin 2021

2 - Loi Dussopt (suite) : conséquences sur les carrières des titulaires et des contractuels

"Ma vie de fonctionnaire ou de contractuel" : ce qui change depuis la loi Dussopt en matière de RH (formation, rémunération, recrutement, promotion, avancement, etc)

L'ambition de cette formation est d'avoir en 1 jour une vue d'ensemble sur la vie d'un agent de la Fonction Publique, quelque soit son statut, et son versant d'activité (Etat, Territoriale, Hospitalière)

Octobre 2021

3 - Egalité professionnelle dans la FP

- Incidences de la casse du statut sur l'égalité F/H dans la FP
- Evolution législatives relatives à l'égalité FH dans la FP
- Agir syndicalement contre les violences sexistes et sexuelles dans la FP
- Santé et sécurité au travail (SST) au prime du genre dans la FP
- Lire un bilan social avec les lunettes du genre pour construire des revendications

Décembre 2021

4 - Luites et pratiques militantes dans la Fonction Publique

Tous ces changements sont l'occasion de repenser notre rapport au paritarisme : quel est l'impact de ces évolutions sur le « travail militant » ? Quelle incidence sur nos luites ? Une opportunité de réorienter les luites ? Les écueils à éviter...

- Grève dans la FP
- DGI, droit de retrait, etc.
- Après les CHSCT, quelles stratégies dans la FP ?
- Pratiques d'enquête dans la FP...

TERRITORIALE : GRÈVE À LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Dans les écoles de la Ville de Lyon, la crise sanitaire impacte les conditions de travail depuis plusieurs mois avec un absentéisme élevé. Ainsi les agents présents sur sites accusent :

- une surcharge de tâches quotidiennes liée au manque de personnel mais aussi un surcroît de travail demandé par les protocoles d'hygiène renforcés dus à la COVID,
- une dégradation sensible de leurs conditions de travail et un épuisement physique et moral qui accentue à son tour l'absentéisme.

Aujourd'hui, la situation n'est plus tenable.

Au-delà de ce constat, c'est tous les acteurs de l'école publique et en particuliers les enfants qui pourraient souffrir de ces remplacements aléatoires. C'est pourquoi en intersyndicale nous demandons :

- des remplacements par des agent.e.s qualifié.e.s
- et une gratification par mois pour surcroît d'activité.

Des préavis de grèves sont déposés du 14 décembre au 18 décembre, du 21 au 24 décembre 2020, ainsi que sur la première semaine de janvier 2021, dès la reprise des élèves.

L'HÔPITAL DANS LA TOURMENTE : TÉMOIGNAGES DE COLLÈGUES D'HEH

Une aide-soignante en réa

« Aide-soignante en service de réanimation, je tenais à exprimer mon ressenti face à cette pandémie, qui depuis le mois de mars 2020 nous a beaucoup impactés et affectés. En tant que soignants nous étions en première ligne et sur le front. Ce fut une période très difficile à supporter, tant sur le plan physique que moral. Nous avons pris en charge des patients très lourds sur le plan médical. Au début l'organisation a été compliquée, car il fallait faire face à un virus que l'on ne connaissait pas, des patients qui se dégradaient, leur durée d'hospitalisation étant très longue - de 1 mois à 3 mois pour certains patients. Avec des mises en décubitus ventral, des traitements très lourds...

Notre service a dû faire face à un afflux important de patients COVID. Pour la première et la deuxième vague, tous nos lits de réa ont été ouverts. Il fallait faire face aussi au côté psychologique des patients car ceux-ci étaient privés des visites de leur famille.

Les soignants étaient épuisés, heureusement que l'on a mis en place des renforts venant des blocs et de certains services, dont l'activité tournait au ralenti. Rien a été mis en place pour la première vague, et pour la deuxième vague des séances de sophrologie ont été proposées !

Nous avons été touchés par la grande solidarité et humanité de certaines personnes à travers l'afflux des dons, qui nous ont apporté du réconfort. Car le moral des soignants était fortement impacté, on pouvait constater aussi que physiquement les soignants ressentaient des douleurs musculaires, car les patients étaient très lourds.

Mais on a tenu jusqu'au bout : les soignants sont des personnes fortes. Elles ne se plaignent pas. Mais on a été abandonné à notre triste sort. Le soutien de l'état a été minime, le Ségur une foutaise pas du tout adapté à nos revendications. Les métiers de soins n'attirent plus. Il faut vite réagir, après ce sera trop tard. »

Un infirmier aux urgences

« Je devais laisser ma blouse jetable accrochée à un guéridon pour qu'elle soit portée par d'autres de mes collègues : je me disais mais où sont les bonnes pratiques !! Et les infections nosocomiales !! »

Une aide-soignante en réa

« Des masques FFP2 avec des élastiques qui sautent, pas assez de surblouses, des soignants qui arrivent en réa sans jamais avoir eu d'expérience dans ce domaine : j'étais vraiment inquiète. »

Une infirmière en médecine

« On ne demande pas la lune, on demande juste des moyens pour l'hôpital public, pour la santé. L'hôpital public c'est un bien commun ! »

Nous contacter

Mail ([mailto:contact@solidairesrhone.org?subject=Fonction publique](mailto:contact@solidairesrhone.org?subject=Fonction%20publique)) | Facebook
(<https://fr-fr.facebook.com/solidairesrhone/>) | Twitter (<https://twitter.com/solidairesrhone>)

Solidaires Rhône (<https://solidairesrhone.org/>)
125 rue Garibaldi - 69006 LYON

Solidaires Fonction Publique (<https://solidaires.org/Solidaires-dans-la-Fonction-publique>)